

Contribution de la République du Congo sur les rapports et informations sur les efforts visant à évaluer et analyser les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse

Question 1: Quels sont les processus en place dans votre pays ou organisation pour identifier ou collecter systématiquement des informations sur les conséquences sociales et économiques des impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse ?

Orientations pour la question 1 : Le répondant souhaitera peut-être inclure des informations relatives aux arrangements institutionnels, à tout autre processus suivi pour comprendre/identifier les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse lors de la formulation ou de la mise en œuvre des politiques climatiques.

Réponse 1 : le processus d'identification et de collecte des conséquences sociales et économique des impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse en République du Congo se fait à travers les communications nationales sur le changement climatique. Les recommandations et mesures issus de ces processus permettent d'avoir une estimation des besoins en termes d'atténuation et d'adaptation. Il existe par ailleurs en dehors des communications nationales, les missions d'évaluations intersectorielles qui sont organisées à la survenue d'un événement extrême ayant conduit à une catastrophe climatique. Cette évaluation est en général réalisée par le gouvernement appuyé par des bailleurs. Cet exercice permet de collecter et d'évaluer les besoins de réponse et de relèvement, d'un point de vue social, économique, sanitaire et environnemental. D'un point de vue institutionnel, le Congo dispose d'un comité « multi acteur et intersectoriel » national sur les changements climatiques et d'une commission nationale sur le développement durable. Ces deux comités servent de plateforme pour la conduite des exercices liés à l'évaluation des besoins d'action et de réponse en terme risques climatiques et environnementaux.

Question 2: Comment les informations qualitatives et quantitatives sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse sont-elles préparées pour rendre compte, dans vos rapports, des impacts sociaux, économiques et environnementaux, y compris ceux sur les autres Parties

Orientations pour la question 2 : Le répondant souhaitera peut-être inclure des informations sur tout outil qualitatif ou quantitatif utilisé pour évaluer les conséquences sociales et économiques des mesures de réponse qui ont informé le rapport du pays.

Réponse 2 : les informations qualitatives et quantitatives sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse sont collectées à partir des données d'évaluation fournies par les équipes sectorielles impliquées dans les différents processus de préparation (CDN, Communications nationales, BUR). Il n'existe pas d'outil ou de service dédié à la collecte, le traitement et l'évaluation continue des informations relatives aux conséquences sociales et économiques des mesures de réponse. A ce jour, faute de capacités techniques et financières, l'évaluation se fait de manière Ad-hoc dans le cadre de projets et programmes de CCNUCC ou ceux des partenaires.

Question 3: Selon vous, comment les informations fournies dans les rapports existants contribuent-elles à : (i) l'évaluation des conséquences économiques et

sociales des mesures de riposte ; (ii) comprendre les mesures prises pour minimiser les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse ; et (iii) l'appui apporté pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs de la mise en œuvre des mesures de riposte.

Orientations pour la question 3 : Le répondant souhaitera peut-être inclure des informations sur la question de savoir si et/ou comment les exigences existantes en matière de rapports et les rapports des Parties ont : (i) suscité des évaluations des impacts socio-économiques par d'autres Parties ; (ii) une meilleure compréhension par les Parties des actions nécessaires pour minimiser les impacts négatifs des mesures de riposte, et (iii) a stimulé le soutien dont les Parties ont besoin pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs de la mise en œuvre des mesures de réponse.

Réponse 3 : Les informations existantes sont produites dans le cadre des communications nationales sur le changement climatique ainsi que dans le cadre des projets de mise en œuvre de la CCNUCC, coordonnés par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo. Cependant, faute de moyens techniques et financiers, les données ne sont pas toujours exhaustives ou ne sont pas systématiquement actualisées.

Les évaluations des impacts socio-économiques sont contenues dans les diagnostic amonts des projets des analyses réalisées pour la communication nationale ou des études de vulnérabilité réalisées dans le cadre de projets financés par les bailleurs internationaux. La collecte des informations sur les impacts Socio-économiques du changement climatique reste toutefois marginale au regard des besoins immédiats en termes des besoins de développement immédiat de lutte contre la pauvreté et de croissance économique.

Question 4 : Selon vous, comment les informations fournies dans les rapports existants contribuent-elles à comprendre les besoins et les préoccupations spécifiques découlant des effets négatifs et les opportunités découlant des effets positifs de la mise en œuvre des mesures de riposte.

Orientations pour la question 4 : Le répondant souhaitera peut-être inclure des informations sur la manière dont les exigences existantes en matière de rapports et les rapports des Parties ont permis à d'autres Parties de comprendre les besoins et les préoccupations spécifiques découlant des effets négatifs et les opportunités découlant des effets positifs de la mise en œuvre des mesures de réponse. sur les Parties qui établissent les rapports.

Réponse 4 : Il est vrai que le BUR1 et BTR de la République du Congo sont encore en cours d'élaboration, mais les informations fournies dans les différents rapports existants tels que le rapport climat et développement de la banque Mondiale, rapport de la BAD Congo 2023, rapport de la coordination du Système des Nations Unies au Congo, note de cadrage de la direction générale de l'économie et bien d'autres élaborés par les institutions nationales et internationales permettent de comprendre les besoins et les préoccupations spécifiques découlant des effets négatifs et des opportunités découlant des effets positifs de la mise en œuvre des mesures de riposte face aux différentes conséquences engendrées par les changements climatiques sur le

développement social et économique. Le rapport climat et développement de la Banque a ainsi permis de faire levier et renforcer le plaidoyer du ministère de l'environnement auprès des autres secteurs pour la prise en compte de la variable climat dans la planification sectorielle. Le processus de mise à niveau des institutions pour l'intégration du climat dans la planification du développement au Congo a démarré en janvier 2023. Le résultat permettra de disposer le cadre de rapportage et d'évaluation de la prise en compte des mesures de riposte dans la planification sectorielle au Congo.

Question 5: Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la préparation de votre rapport sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse ou les conséquences économiques et sociales des mesures de réponse.

Orientations pour la question 5 : Le répondant souhaitera peut-être inclure des informations sur les difficultés rencontrées lors de la préparation des informations relatives aux impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse ou aux conséquences économiques et sociales des mesures de réponse. Les défis peuvent inclure des défis dans le processus de reporting ainsi que des défis dans l'identification des impacts.

Réponse 5 : Les difficultés rencontrées lors de la préparation des rapports sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse ou les conséquences économiques et sociales des mesures de réponse sont principalement d'ordre technique liée à la faible capacité technique sur l'utilisation des outils d'évaluation au niveau sectoriel, le manque de données actualisées et les cloisonnements sectoriels.

Question 6: Quelles sont les leçons tirées du cadre de reporting existant/ancien/précédent dans le cadre de la CCNUCC ou de votre exercice de reporting en dehors du cadre de reporting de la CCNUCC qui peuvent être utiles dans les futurs rapports sur les mesures de réponse, y compris dans le cadre de reporting dans le cadre de l'Accord de Paris, en particulier afin de pouvoir éclairer le processus du bilan mondial ?

Orientations pour la question 6 : Le répondant souhaitera peut-être inclure des informations sur ce qui a bien fonctionné et ce qui peut être amélioré dans la communication des informations relatives aux impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse ou aux conséquences économiques et sociales des mesures de réponse qui peuvent encourager les Parties à communiquer des informations relatives aux mesures de réponse de manière plus complète dans le cadre de reporting au titre de l'Accord de Paris.

Réponse 6 : Le processus reste encore très difficile à cause des facteurs mentionnés à la réponse précédente qui nécessitent un accompagnement et un renforcement des capacités opérationnelles des ressources humaines nationales pour que l'équipe en charge du processus d'élaboration et de communication des rapports dispose à court terme des capacités techniques requises sans recourir systématiquement à des consultants internationaux.

